



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

À tous les résidents et propriétaires de la
Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la sousignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui :

1. **Objet de la réunion** : Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra afin de présenter aux citoyens un projet d'envergure concernant le développement et l'avenir de notre municipalité.
2. **Date et heure** : Mardi 11 août 2026, à 18 h 30
3. **Lieu** : Salle du conseil municipal (146, route 195)
4. **Ordre du jour** :
 - Ouverture de la séance
 - Présentation détaillée du projet d'envergure
 - Période de questions et échanges réservée au public
 - Levée de la séance

Tous les citoyens et personnes intéressées sont vivement invités à assister à cette présentation afin de prendre connaissance des détails du projet et de poser leurs questions au conseil municipal.

DONNÉ à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, ce 29^{ième} jour du mois de juillet 2026.


Karine Dechamplain

Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui